

Quels leviers pour renforcer la compétitivité de l'agriculture et de l'agroalimentaire français ?

Déclaration du groupe UNAF

En octobre 2017, le Président de la République rappelait devant l'ensemble des acteurs de la chaîne agro-alimentaire -des agriculteurs aux consommateurs en passant par les transformateurs et les distributeurs- : « Les États généraux de l'alimentation ont deux objectifs : le premier, permettre aux agriculteurs de vivre du juste prix payé, de permettre à tous dans la chaîne de valeur de vivre dignement ; et le second, de permettre à chacune et chacun d'avoir accès à une alimentation saine, durable et sûre. ». Il existe plusieurs voies pour atteindre ces objectifs mais une chose est aujourd'hui certaine, il n'est plus temps de laisser les marchés agricoles et agroalimentaires à la dérive. Pour le groupe de l'UNAF, il est un principe qui doit guider l'action collective : les agriculteurs doivent pouvoir vivre et faire vivre leur famille du fruit de leur travail.

Parmi les préconisations qui doivent permettre de concilier intérêts du producteur et du consommateur, le groupe de l'UNAF tient à mettre l'accent sur trois d'entre elles.

Les leviers visant à renforcer les interprofessions et l'organisation des producteurs sont un point capital pour permettre des avancées en matière de compétitivité agricole et agroalimentaire. Les filières constituent un atout majeur pour la France en tant que facteurs de croissance, d'emploi et de localisation d'activités économiques dans les territoires. Pour relever le défi de la compétitivité, une vision et une stratégie partagées par l'ensemble des acteurs des différentes filières agricoles est indispensable. Toutes les filières identifient aujourd'hui le besoin d'assurer des investissements, de modernisation et d'innovation des modes de production, de transformation ou de commercialisation. Le renforcement du rôle des filières est un moyen pour y parvenir du fait notamment de la mutualisation qu'elles permettent. Les consommateurs, qui ont intérêt au développement des filières, doivent être associés à la construction des plans de filière.

Les consommateurs ont par ailleurs une partie de la réponse : par la décision d'achat de tel ou tel produit, un peu plus ou un peu moins cher, ils contribuent à faire évoluer la demande. L'enjeu est celui de la confiance, de la qualité, du respect des normes sanitaires, sociales et environnementales mais encore faut-il que ces éléments soient disponibles, transparents, clairs et lisibles pour la bonne information du consommateur. Parce que l'on ne naît pas consommateur mais qu'on le devient, toutes les démarches d'éducation, d'information sur la qualité nutritionnelle et environnementale mais aussi sur le volet social de la chaîne alimentaire doivent être renforcées.

Enfin le groupe de l'UNAF soutient la préconisation qui incite à s'appuyer sur la commande publique pour que la restauration collective puisse gagner des marges de manœuvre au profit de la qualité nutritionnelle des repas dans les écoles mais aussi au profit de l'économie locale.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis